

## Témoignage : à Saint-Maclou-de-Folleville, cette famille ne renverra pas ses enfants à l'école

À Saint-Maclou-de-Folleville, les enfants d'Angélique et Christophe ne retourneront pas à l'école avant septembre. Les parents expliquent leur choix.

Publié le 18 Mai 20 à 10:05



À Saint-Maclou-de-Folleville (Seine-Maritime), la maman Angélique s'improvisant professeur pour sa fille Audeline. (©Les Informations Dieppoises)

À Saint-Maclou-de-Folleville (Seine-Maritime), cette famille recomposée a décidé de garder ses enfants à la maison malgré la reprise des classes. Une décision mûrement réfléchie pour **Angélique** et **Christophe**. Elle explique :

■ Pour notre part, la rentrée ne reprendra qu'en septembre.

En effet, avec la crise sanitaire, il y a encore trop de contraintes malgré le déconfinement.

Ainsi **Logan**, 15 ans, devrait prendre le train pour se rendre dans son lycée de l'**Émulation dieppoise** : « Trop risqué » estiment les parents. D'autant qu'il devrait changer de masques régulièrement et qu'il « faut donc en avoir beaucoup à disposition ».

### Encore beaucoup de questions

Audeline, 13 ans, est en 6e au collège **René-Coty d'Auffay**. Pour elle, la question ne se pose même pas. Sa mère précise :

■ Elle a été victime d'un AVC en juin 2011 et elle est handicapée à 80 %. Nous ne voulons pas lui faire prendre de risque.

Pour cette famille, avec bientôt cinq enfants, le confinement a des hauts et des bas. Ils vivent à six dans une maison de 80 m<sup>2</sup>, ce n'est donc pas évident tous les jours. « Mais nous avons la chance par

rapport à d'autres d'avoir un jardin et beaucoup d'occupations »  
confie la maman.

**« Tout est en stand-by »**

Mais la préoccupation d'Angélique concerne bien sûr Audeline. Suite à son AVC, sa fille avait déjà une scolarité difficile et elle a des rendez-vous médicaux à poursuivre, des séances de kiné aussi et d'orthophonie dont elle n'a aucune nouvelle pour la reprise. Elle attend également des informations du CHU de **Rouen** où elle est suivie. Une opération est en effet prévue soit en mai, soit en septembre.

« Pour l'instant tout est en stand-by » regrette la maman. Le gouvernement n'a transmis pour l'heure aucune décision concernant les enfants en situation de handicap et leur famille. Donc, pour le moment, les enfants continuent à suivre leur scolarité à la maison avec les devoirs par mails, même si « ce n'est pas évident car on ne s'improvise pas professeure comme ça du jour au lendemain » dit **Angélique**.